



# Bulletin Officiel

N°6293 Lundi 15 Février 2021

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)26<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

2

## AVIS DES SOCIETES

### COMMUNIQUE DE PRESSE

CARTHAGE CEMENT

3

### INFORMATIONS POST AGO

ELECTROSTAR

4-7

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

8-15

## ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

## ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*mise à jour en date du 06/01/2021*)

## ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2020

- CAP OBLIG SICAV
- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
- SICAV SECURITY

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS  
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

**Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS*</b>
---------------------------

**COMMUNIQUE DE PRESSE****Société CARTHAGE CEMENT**

Siège Social : Bloc A Lot HSC1-4-3-les Jardins du lac-les berges du lac 2-1053 Tunis

La Société CARTHAGE CEMENT informe ses actionnaires que son conseil d'administration, s'est réuni en date du vendredi 12 février 2021, pour arrêter les états financiers ainsi que le rapport de gestion relatifs à l'exercice 2020.

Les états financiers 2020 de la société CARTHAGE CEMENT ont fait ressortir les chiffres suivants :

DESIGNATIONS	2019	2020	VARIATION	VARIATION en %
CA	249 594 617	252 976 021	3 381 404	1,35%
Résultat Brut d'exploitation	68 938 003	100 712 403	31 774 400	46,09%
Résultat Net	-51 310 751	19 364 586	70 675 337	137,74%

Le Chiffre d'affaires Total de 2020 a enregistré une progression de 1,35% par rapport à l'année 2019, le résultat brut d'exploitation a enregistré une augmentation de 46% par rapport à l'année 2019, passant de 68 938 003 DT à 100 712 403 DT en 2020.

Les états financiers de l'exercice 2020 ont fait ressortir un résultat net bénéficiaire de 19 364 586 DT, contre un résultat net déficitaire en 2019 de -51 310 751 DT.

Ce résultat a été réalisé dans un contexte difficile et un exercice handicapé par la crise sanitaire COVID 19 qui a coûté à la société plus que deux mois d'arrêt d'activité.

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**INFORMATIONS POST AGO**

**SOCIETE ELECTROSTAR**

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen 2013 Bir El Kassâa, Ben Arous

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 05 février 2021, la société ELECTROSTAR publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées ;
2. Le bilan après affectation du résultat ;
3. Le tableau d'évolution des capitaux propres,
4. La liste des membres du conseil d'administration.

**1- Les résolutions adoptées**

**1<sup>ère</sup> Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ELECTROSTAR, entérine le retard dans la tenue de la présente Assemblée et, considère que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

**2<sup>ème</sup> Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société durant l'exercice 2019 et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve sans aucune réserve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2019 tels qu'ils lui ont été présentés, ceux-ci faisant ressortir un total bilan de 113 403 520,017 Dinars et un résultat déficitaire de 17 812 055,255 Dinars.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

**3<sup>ème</sup> Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture des conventions réglementées conclues durant l'exercice 2019 et figurant au niveau du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires Aux comptes, approuve lesdites conventions sans aucune réserve.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

**4<sup>ème</sup> Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne quitus entier, définitif et sans aucune réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

**5<sup>ème</sup> Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, et sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2019 en Résultats reportés.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

**6<sup>ème</sup> Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Groupe ELECTROSTAR et du rapport des Commissaires Aux Comptes, approuve, sans aucune réserve, les états financiers consolidés du Groupe Electrostar arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils lui ont été présentés.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

**7<sup>ème</sup> Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au porteur d'un exemplaire du présent procès verbal à l'effet d'effectuer et remplir toutes les formalités du droit.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

**2-Le bilan après affectation du résultat****Actifs**

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>		
<i>Actifs Immobilisés</i>		
Immobilisations incorporelles	1 857 365,718	1 857 365,718
Moins : Amortissements	1 855 418,004	1 853 120,210
	<b>1 947,714</b>	<b>4 245,508</b>
Immobilisations corporelles	31 247 038,601	31 633 801,695
Moins : Amortissements	11 389 834,753	10 437 543,411
	<b>19 857 203,848</b>	<b>21 196 258,284</b>
Immobilisations Financières	36 919 765,280	15 999 630,047
Moins : Provisions	113 404,500	59 900,000
	<b>36 806 360,780</b>	<b>15 939 730,047</b>
<i>Total des Actifs Immobilisés</i>	<b>56 665 512,342</b>	<b>37 140 233,839</b>
Autres actifs non courants	0,000	452 874,241
<i>Total des actifs non courants</i>	<b>56 665 512,342</b>	<b>37 593 108,080</b>
Stocks	7 302 710,740	8 672 710,800
Moins : Provisions	1 710 555,716	789 487,254
	<b>5 592 155,024</b>	<b>7 883 223,546</b>
Clients et comptes rattachés	29 712 915,326	48 029 854,645
Moins : Provisions	4 069 726,307	3 580 836,779
	<b>25 643 189,019</b>	<b>44 449 017,866</b>
Autres actifs courants	24 379 935,165	28 288 537,343
Liquidités et équivalents en liquidités	1 122 728,467	1 048 638,371
<i>Total des actifs courants</i>	<b>56 738 007,675</b>	<b>81 669 417,126</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>113 403 520,017</b>	<b>119 262 525,206</b>

**Capitaux Propres & Passifs**

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Capital Social	20 575 112,000	20 575 112,000
Réserves Légales	890 189,526	890 189,526
Prime d'émission	8 720 223,625	8 720 223,625
Résultats reportés	-37 640 592,755	-19 828 537,500
Réserve Spéciale de Réévaluation	0,000	0,000
<b>Total des capitaux propres après affect. Du résultat</b>	<b>-7 455 067,604</b>	<b>10 356 987,651</b>
<b><i>Passifs non courants</i></b>		
Emprunts	61 455 735,402	51 849 483,855
Autres emprunts et dettes	10 995 697,670	14 660 930,222
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>72 451 433,072</b>	<b>66 510 414,077</b>
<b><i>Passifs courants</i></b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 390 224,669	6 645 299,905
Autres passifs courants	14 612 063,526	12 143 072,842
Concours bancaires et autres passifs financiers	25 404 866,354	23 606 750,731
<b>Total Passifs courants</b>	<b>48 407 154,549</b>	<b>42 395 123,478</b>
<b>Total des Passifs</b>	<b>120 858 587,621</b>	<b>108 905 537,555</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>113 403 520,017</b>	<b>119 262 525,206</b>

**3. Le tableau d'évolution des capitaux propres**

(En TND)	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Résultat reportés	Résev spéc de réév	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2019 avant affectation	20575112,000	890 189,526	8 720 223,625	-19828537,500	0,000	-17812 055,255	-7 455 067,604
Affectation du résultat AGO du 05/02/2021 *Résultats reportés				-17812 055,255		17812 055,255	
Capitaux propres au 31 décembre 2019 après affectation	20575112,000	890 189,526	8 720 223,625	-37640592,755	0,000	0,000	-7 455067,604

#### 4. La liste des membres du conseil d'administration

ADMINISTRATEUR	Nationalité	Représenté par	QUALITE	MANDAT	Mandats dans d'autres sociétés
FATHI HACHICHA	Tunisienne	Lui-même	ADMINISTRATEUR	2018-2020	-
SOCIETE WIDED SERVICES	Tunisienne	Sami MHIRI	ADMINISTRATEUR	2018-2020	-
COMPAGNIE INTERNATIONALE MEDITERRANEENNE (C.I.M)	Tunisienne	DHIA MOALLA TRIGUI	ADMINISTRATEUR	2018-2020	1) DG de la société HHW 2) DGA de la Société SOGES
SOCIETE F.H SERVICES	Tunisienne	SLIM FATNASSI	ADMINISTRATEUR	2018-2020	PDG HHW TRADING
SOCIETE FMC ME FZE	Emiratie	Hatim BEN AHMED	ADMINISTRATEUR	2018-2020	-

2021- AS -0127

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**  
**SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

**SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE**



*Société Anonyme au capital de 776 875 000 dinars divisé en 155 375 000 actions  
de nominal 5 dinars entièrement libérées  
Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis  
Identifiant unique R.N.E : 0001237A  
Tél : 70 140 000-Télex : N° 14135- 14815- 15376- 15377*

**Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné**

**«STB Subordonné 2020-2 »**

**de 80MDT susceptible d'être porté à 110MDT**

**Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**

**1 Décision à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28/07/2016 a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs Emprunts Obligataires et/ou subordonnés pour un montant global de 300 millions de dinars, en une ou plusieurs tranches et ce sur une période de cinq ans, et a donné de même, pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants et arrêter les conditions et les modalités de chaque émission.

Dans le cadre de cette autorisation, la Société Tunisienne de Banque a émis deux emprunts privés clôturés respectivement pour un montant de 58 millions de dinars en 2017 et de 30 millions de dinars en 2018 et un emprunt par Appel Public à l'Epargne d'un montant de 100 millions de dinars émis en deux tranches de 50 millions de dinars chacune une en 2019 et une en 2020. Le reliquat de cette autorisation est de (112 Millions de dinars).

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 17 décembre 2020, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de 80 MDT susceptible d'être porté à un montant maximum de 110MDT et ce, selon les conditions suivantes :

Catégories	DUREE	AMORTISSEMENT	Taux d'intérêt
Catégorie A	5 ans	constant par 1/5 à partir de la première année	8,25% et/ou TMM+2,25%
Catégorie B	7 ans avec 2 années de grâce	constant par 1/5 à partir de la troisième année	8, 5% et/ou TMM+2,5%
Catégorie C	5 ans	coupon unique	9 % pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars
Catégorie D	10 ans	constant par 1/10 à partir de la première année	TMM+2,75%
Catégorie E	16 ans	constant par 1/16 à partir de la première année à partir de la première année	TMM+2,85%

## 2 Renseignements relatifs à l'émission

### 2.1 Montant :

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 80 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 110 millions de dinars divisé en 800.000 obligations subordonnées susceptibles d'être portées à 1.100.000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif souscrit de l'emprunt subordonné «STB Subordonné 2020-2» fera l'objet d'une publication aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### 2.2 Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **31/12/2020** auprès de la STB Finance, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le lundi **15/02/2021**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (110 millions de Dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 1 100 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 110 millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/02/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **15/03/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêt. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT dès la clôture effective des souscriptions.

### 2.3 But de l'émission

Cette émission est destinée à donner à la banque un complément de ressources financières stables pour :

- ✓ Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets;
- ✓ Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs;

- ✓ Assurer la mobilisation de ressources stables à moyen terme nécessaires au développement des activités de la banque ;
- ✓ Respecter les indicateurs de gestion prudentielle;
- ✓ Développer les activités de la banque, notamment l'activité de distribution de crédits et les activités de marché ;
- ✓ Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation de son plan stratégique 2021-2025, notamment le financement des projets interne de la banque.

### 3 Caractéristiques des titres émis :

#### 3.1 Nature, forme et délivrance des titres:

▪ **La législation sous laquelle les titres sont créés:** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf.rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des Sociétés Commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

▪ **Dénomination de l'Emprunt :** «STB Subordonné 2020-2»

▪ **Nature des Titres :** Titres de créance.

▪ **Forme des Titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

▪ **Catégorie des Titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

▪ **Modalité et délais de délivrance des Titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire en Bourse la STB Finance. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

#### 3.2 Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

#### 3.3 Date de jouissance des Intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/02/2021** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **15/02/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt subordonné et ce, même en cas de prolongation de cette date.

#### 3.4 Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

### 3.5 Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

#### Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,25% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 8,25% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

#### Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de grâce :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,5% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 8,5% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

#### Pour la catégorie C d'une durée de 5 ans coupon unique exclusivement réservée aux montants supérieurs ou égaux à 3 millions de dinars :

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 9% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée à la fin de la période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Cette catégorie est réservée aux montants souscrits supérieurs ou égaux à 3 millions de dinars.

*Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.*

#### Pour la catégorie D d'une durée de 10 ans :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

**Pour la catégorie E d'une durée de 16 ans :**

**Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,85% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 285 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

**3.6 Amortissement et remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie C feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie D sont amortissables d'un montant annuel constant de 10 D par obligation, soit un dixième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie E sont amortissables d'un montant annuel constant de 6,250 D par obligation, soit un seizième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le 15/02/2026 pour les catégories A et C, le 15/02/2028 pour la catégorie B, le 15/02/2031 pour la catégorie D et le 15/02/2037 pour la catégorie E.

**3.7 Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

**3.8 Paiement :**

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 Février** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Pour les catégories A, D et E, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/02/2022.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le 15/02/2022 et le premier remboursement en capital aura lieu le 15/02/2024.

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/02/2026.

**3.9 Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

➤ Taux de rendement actuariel (Souscription à taux fixe)

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 8,25% l'an pour la catégorie A, de 8,5% l'an pour la catégorie B et de 9,00% l'an pour la catégorie C et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ Marge actuarielle (Souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de novembre 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,0008% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,2508% pour la catégorie A, de 9,5008% pour les catégories B, de 9,7508% pour la catégorie D et de 9,8508% pour la catégorie E.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,25% pour la catégorie A, de 2,50% pour les catégories B, de 2,75% pour la catégorie D et de 2,85% pour la catégorie E, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**3.10 Durée totale :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour la catégorie A;
- ✓ 7 ans avec deux années de grâce pour la catégorie B;
- ✓ 5 ans coupon unique pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars pour la catégorie C.
- ✓ 10 ans pour la catégorie D;
- ✓ 16 ans pour la catégorie E.

**3.11 Durée de vie moyenne :**

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories du présent emprunt subordonné est comme suit :

- ✓ 3 ans pour la catégorie A;
- ✓ 5 ans pour la catégorie B;
- ✓ 3 ans pour la catégorie C;
- ✓ 5,5 ans pour la catégorie D;
- ✓ 8,5 ans pour la catégorie E;

**3.12 Duration**

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une duration de :

- ✓ 2,712 ans pour la catégorie A;
- ✓ 4,219 ans pour la catégorie B;
- ✓ 2,690 ans pour la catégorie C.

**3.13 Mode de placement :**

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Épargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

### 3.14 Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition.**

**En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

### 3.15 Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

#### ➤ Rang de créance:

En cas de liquidation de la STB, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

#### ➤ Maintien de l'emprunt à son rang:

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

### 3.16 Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

### 3.17 Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « STB Subordonné 2020-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la **Tunisie Clearing**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

### 3.18 Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

### 3.19 Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis I.

### 3.20 Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées:

Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.

### 3.21 Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

➤ Nature du titre :

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance » ci-dessus.

➤ Qualité de crédit de l'émetteur :

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

### 3.22 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2020 - AS - 1343

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		198,834	200,099	200,182	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		135,663	136,468	136,523	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		113,878	114,440	114,480	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		121,243	122,065	122,107	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		118,816	119,544	119,598	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		116,618	117,581	117,643	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		114,359	114,946	114,989	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		46,744	46,914	46,925	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		33,122	33,320	33,332	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		112,226	112,908	112,951	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		17,534	17,629	17,636	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		126,004	126,536	126,572	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,178	1,180	1,180	
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		118,928	119,691	119,784	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,622	11,676	11,680	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		166,484	167,556	167,627	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,578	11,638	11,642	
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE *	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		94,477	95,210	95,255	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
19	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,846	1,857	1,859	
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
20	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		63,361	63,669	63,688	
21	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94		132,558	132,193	132,206	
22	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01		105,737	103,240	103,224	
23	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		105,648	106,264	106,308	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
24	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		135,529	133,577	133,551	
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		519,152	513,491	513,476	
26	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,683	133,737	133,708	
27	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08		En liquidation	En liquidation	En liquidation	
28	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08		En liquidation	En liquidation	En liquidation	
29	FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09		En liquidation	En liquidation	En liquidation	
30	FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09		En liquidation	En liquidation	En liquidation	
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		168,397	164,036	164,047	
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		95,444	95,232	94,772	
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		125,190	124,654	124,580	
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		160,682	158,293	158,509	
35	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		143,868	141,719	141,835	
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,000	21,432	21,425	
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		91,681	91,570	91,311	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
38	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2147,555	2140,725	2145,843	
39	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		125,405	122,027	122,709	
40	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		211,191	206,352	208,390	
41	AIRLINES FCP VALEURS CEA****	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,599	en dissolution	en dissolution	
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,820	2,779	2,796	
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,535	2,510	2,524	
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		67,913	66,328	66,332	
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,226	1,224	1,231	
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,276	1,281	1,282	
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,203	1,199	1,206	
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,178	1,168	1,177	
49	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		112,701	111,446	112,008	
50	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08		133,188	132,914	133,480	
51	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1142,671	1127,403	1132,287	
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		12,972	12,699	12,739	
53	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17		9,852	9,620	9,627	
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		86,094	83,778	83,995	
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
55	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,386	109,938	109,974
56	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	100,933	101,435	101,469
57	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	108,306	108,349
58	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,918	105,587	105,633
59	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	29/05/20	6,557	107,234	108,061	108,118

60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	109,726	110,404	110,443
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,230	106,869	106,912
62	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,279	103,857	103,897
63	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	103,324	103,349
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,119	107,731	107,773
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,306	109,981	110,029
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,929	106,489	106,520
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,856	105,302	105,336
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	105,040	105,641	105,684
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	104,509	104,970	105,004
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,296	104,911	104,949
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,815	107,293	107,321
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,496	105,132	105,172
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,153	104,672	104,729
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	107,259	107,799	107,838
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,224	103,692	103,726
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	108,188	108,796	108,830
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,789	106,579	106,626
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	107,316	107,960	108,007
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	111,811	112,914	113,134
<b>SICAV MIXTES</b>								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	63,589	62,447	62,227
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	91,816	89,833	90,067
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,328	18,219	18,213
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	279,682	275,596	276,308
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2222,734	2208,333	2201,789
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	75,191	73,157	72,918
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	56,836	56,516	56,479
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,039	106,025
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,629	11,637	11,626
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,786	13,721	13,701
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	15,165	15,206	15,191
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,508	13,488	13,487
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	149,845	147,205	147,451
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,063	9,057
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	9,059	102,178	101,530
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	74,074	74,045
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	72,939	73,106
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	99,851	100,117	100,256
98	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	86,793	86,781
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,041	9,983
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	94,688	94,627
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	140,968	137,682	137,648
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185	96,296	96,976
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	115,856	115,977	116,070
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	116,133	115,554
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	189,900	188,911	190,650
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	174,320	174,034	175,493
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	166,989	166,047	166,557
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,320	22,785	22,873
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	137,607	138,324
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	156,682	156,033
111	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5414,197	5293,189	5301,065
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5386,483	5397,945
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	85,641	84,753	85,342
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	4570,396	4459,670	4465,274
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	10,224	10,129	10,137
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,461	165,039	165,510
118	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	10549,752	10319,521	10322,661
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	137,347	127,502	126,912

\* Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

\*\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\*\* FCP en liquidation anticipée

\*\*\*\* FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la « Société Tunisienne d'Équipement -STEQ- », l'ouverture au public des fonds « FCPR AMENCAPITAL 4 », « FCPR SWING 2 », « FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1 », « FCPR STB Growth Fund », « FCPR MOURAFIK », « FCPR INKADH » et « FONDS DE FONDS ANAVA », la liquidation du fonds d'amorçage « STARTUP FACTORY SEED FUND » et le retrait d'agrément du fonds d'amorçage « CDC AMORÇAGE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIÉTÉS & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE \***

**I.- SOCIÉTÉS ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	-	71 713 100
68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-		71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-		71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48		72 640 650
71.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-		71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -		70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-		71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-		71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-		71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-		71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-		73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-		71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356		75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybie « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Noura Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
66	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
72	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
79	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
84	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

85	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
86	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
88	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
89	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
90	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
94	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
95	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) (FCP en liquidation anticipée  
(2) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE  
(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

# **CAP OBLIG SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020**

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020**

### ***Introduction***

En notre qualité de commissaire aux comptes de « CAP OBLIG SICAV », et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de « CAP OBLIG SICAV », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un actif net totalisant 23.543.584 DT et un résultat net de la période du quatrième trimestre 2020 s'élevant à 304.720 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

### ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la société « CAP OBLIG SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2020 ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de 3 mois close à cette date conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **Paragraphes d'observation**

- Par référence à l'article 29 du code des OPC et l'article 02 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001, nous attirons l'attention sur les points suivants :
  - Au cours du quatrième trimestre 2020, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en bons de trésor assimilables, emprunts obligataires et parts des OPCVM à des taux en deça de la limite minimale de 50% de l'actif sans excéder 80%, fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 31 décembre 2020, ce taux est de l'ordre de 41,49%.
  - Au cours du quatrième trimestre 2020, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en des valeurs mobilières représentant des titres à court terme à des taux qui dépassaient la limite maximale de 30% de l'actif fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 31 décembre 2020, ce taux est de l'ordre de 38,05%.
  - Au cours du quatrième trimestre 2020, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en disponibilités, dépôts à terme et dépôts à vue à des taux qui dépassaient la limite maximale de 20% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 31 décembre 2020, ce taux est de l'ordre de 20,46%.
  - Au cours du quatrième trimestre 2020, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en valeurs mobilières représentant des titres à court terme ainsi qu'en disponibilités, dépôts à vue et dépôts à terme à des taux qui dépassaient la limite maximale de 50% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 31 décembre 2020, ce taux est de l'ordre de 58,51%.
  - Au cours du quatrième trimestre 2020, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en parts des OPCVM à des taux en deça de la limite maximale de 5% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 31 décembre 2020, ce taux est de l'ordre de 5,03%.
  - Au cours du quatrième trimestre 2020, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en des titres émis par l'ATB, en dépassement de la limite légale de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif. Au 31 décembre 2020, ce taux est de l'ordre de 21,44%.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée depuis l'exercice 2018 par la société «CAP OBLIG SICAV» pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- L'émergence de la pandémie du COVID-19 a eu et continue d'avoir un impact sur l'environnement économique. La société « CAP OBLIG SICAV » n'est pas en capacité d'apprécier son impact éventuel sur ses performances futures. A la date d'arrêté des états financiers trimestriels de la société, la direction de la société gestionnaire n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

Tunis, le 29 janvier 2021

**Le Commissaire aux Comptes :**

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIES –MTBF-**

**Mohamed Lassaad BORJI**

**BILAN**  
**ARRETE AU 31/12/2020**  
**(Exprimé en Dinar)**

<b>En TND</b>		<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b><u>ACTIF</u></b>			
<b>AC1 - Portefeuille titres</b>	<b>4.1</b>	<b>9 777 250</b>	<b>7 817 092</b>
AC1a Actions et valeurs assimilées		1 184 404	860 578
AC1b Obligations et valeurs assimilées		8 592 846	6 956 514
<b>AC2 - Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>13 790 276</b>	<b>12 423 255</b>
AC2a Placements monétaires	<b>4.3</b>	13 493 181	11 528 281
AC2b Disponibilités		297 095	894 974
<b>AC3 - Créances d'exploitation</b>		-	-
<b>AC4 - Autres actifs</b>		-	-
<b>Total Actif</b>		<b>23 567 526</b>	<b>20 240 347</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>PA1 Opérateurs créditeurs</b>	<b>4.5</b>	<b>18 407</b>	<b>15 167</b>
<b>PA2 Autres créditeurs divers</b>	<b>4.6</b>	<b>5 535</b>	<b>21 411</b>
<b>Total Passif</b>		<b>23 942</b>	<b>36 578</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>			
<b>CP1 Capital</b>	<b>4.7</b>	<b>22 289 674</b>	<b>19 038 765</b>
<b>CP2 - Sommes distribuables</b>		<b>1 253 910</b>	<b>1 165 004</b>
CP2a Sommes distribuables des exercices antérieurs		170	107
CP2b Sommes distribuables de l'exercice		1 253 740	1 164 897
<b>Actif Net</b>		<b>23 543 584</b>	<b>20 203 769</b>
<b>Total Passif et Actif Net</b>		<b>23 567 526</b>	<b>20 240 347</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**POUR LA PERIODE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020**  
**(Exprimé en Dinar)**

<b>En TND</b>			<b>Période du 01/10/2020 au 31/12/2020</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>	<b>Période du 01/10/2019 au 31/12/2019</b>	<b>Période du 01/01/2019 au 31/12/2019</b>
<b>PR1</b>	<b>Revenus du portefeuille Titres</b>	<b>4.2</b>	<b>135 860</b>	<b>477 875</b>	<b>114 716</b>	<b>530 970</b>
PR1a	Dividendes		-	-	-	-
PR1b	Revenus des obligations et valeurs assimilées		135 860	477 875	114 716	530 970
<b>PR2</b>	<b>Revenus des placements monétaires</b>	<b>4.4</b>	<b>214 026</b>	<b>933 066</b>	<b>251 196</b>	<b>881 290</b>
<b>Total Revenus des Placements</b>			<b>349 886</b>	<b>1 410 941</b>	<b>365 912</b>	<b>1 412 260</b>
<b>CH1</b>	<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>4.8</b>	<b>(53 852)</b>	<b>(198 194)</b>	<b>(45 066)</b>	<b>(182 595)</b>
<b>Revenus Nets des Placements</b>			<b>296 034</b>	<b>1 212 747</b>	<b>320 846</b>	<b>1 229 665</b>
<b>CH2</b>	<b>Autres charges</b>	<b>4.9</b>	<b>(12 011)</b>	<b>(31 095)</b>	<b>(5 996)</b>	<b>(24 417)</b>
<b>Résultat d'Exploitation</b>			<b>284 023</b>	<b>1 181 652</b>	<b>314 850</b>	<b>1 205 248</b>
<b>PR4</b>	<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		<b>(22 648)</b>	<b>72 088</b>	<b>(48 247)</b>	<b>(40 351)</b>
<b>Sommes distribuables de la Période</b>			<b>261 375</b>	<b>1 253 740</b>	<b>266 603</b>	<b>1 164 897</b>
<b>PR4</b>	<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>22 648</b>	<b>(72 088)</b>	<b>48 247</b>	<b>40 351</b>
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		14 357	20 512	(3 473)	7 378
	Frais de négociation de titres		-	(1 426)	-	-
	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		6 340	36 050	15 769	114 104
<b>Résultat Net de la Période</b>			<b>304 720</b>	<b>1 236 788</b>	<b>327 146</b>	<b>1 326 730</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
**POUR LA PERIODE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020**  
(Exprimé en Dinar)

<b>En TND</b>	<b>Période du 01/10/2020 au 31/12/2020</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>	<b>Période du 01/10/2019 au 31/12/2019</b>	<b>Période du 01/01/2019 au 31/12/2019</b>
<b>AN1</b>	<b><u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>			
	<b><u>304 720</u></b>	<b><u>1 236 788</u></b>	<b><u>327 146</u></b>	<b><u>1 326 730</u></b>
AN1a -	284 023	1 181 652	314 850	1 205 248
AN1b -	14 357	20 512	(3 473)	7 378
AN1c -	6 340	36 050	15 769	114 104
AN1d -	-	(1 426)	-	-
<b>AN2</b>	<b><u>Distribution de dividendes</u></b>			
	-	<b><u>(845 319)</u></b>	-	<b><u>(730 957)</u></b>
<b>AN3</b>	<b><u>Transactions sur le capital</u></b>			
	<b><u>(396 576)</u></b>	<b><u>2 948 347</u></b>	<b><u>(1 127 356)</u></b>	<b><u>(920 984)</u></b>
<b>AN3a</b>	<b><u>Souscriptions</u></b>			
	<b><u>4 311 406</u></b>	<b><u>28 943 944</u></b>	<b><u>5 601 910</u></b>	<b><u>36 754 698</u></b>
CSS	4 099 044	27 806 851	5 287 481	35 346 526
RSNDS	8 024	25 177	33 199	169 093
RSD	204 338	1 111 916	281 230	1 239 079
<b>AN3b</b>	<b><u>Rachats</u></b>			
	<b><u>(4 707 982)</u></b>	<b><u>(25 995 597)</u></b>	<b><u>(6 729 266)</u></b>	<b><u>(37 675 682)</u></b>
CSR	(4 472 062)	(24 613 287)	(6 360 154)	(35 993 265)
RSNDR	(8 934)	(22 968)	(39 629)	(164 933)
RSD	(226 986)	(1 359 342)	(329 483)	(1 517 484)
	<b><u>Variation de l'actif net</u></b>			
	<b><u>(91 856)</u></b>	<b><u>3 339 815</u></b>	<b><u>(800 210)</u></b>	<b><u>(325 211)</u></b>
<b>AN4</b>	<b><u>Actif net</u></b>			
AN4a	23 635 440	20 203 769	21 003 979	20 528 980
AN4b	23 543 584	23 543 584	20 203 769	20 203 769
<b>AN5</b>	<b><u>Nombre d'actions</u></b>			
AN5a	223 437	188 184	198 857	194 619
AN5b	219 750	219 750	188 184	188 184
	<b><u>Valeur liquidative</u></b>			
	<b><u>107,138</u></b>	<b><u>107,138</u></b>	<b><u>107,362</u></b>	<b><u>107,362</u></b>
<b>AN6 -</b>	<b><u>Taux de rendement annualisé (%)</u></b>			
	<b><u>5,10%</u></b>	<b><u>5,56%</u></b>	<b><u>6,53%</u></b>	<b><u>6,50%</u></b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### 1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

CAP OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation des codes des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 18 septembre 2001, et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 27 novembre 2000.

La SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 03 décembre 2001 sous le n° 01.434.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société d'intermédiation en bourse « COFIB CAPITAL FINANCES ». Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « ATB ».

### 2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### 3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 3.2 Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société CAP OBLIG SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit:

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société «CAP OBLIG SICAV» ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.3 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré

#### 4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

##### 4.1 Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 31 décembre 2020 de bons de trésor assimilables, titres OPCVM et d'obligations.

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à 9.777.250 DT et se répartit comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		<b>8 342 781</b>	<b>8 592 846</b>	<b>36,50%</b>
<b><i>Emprunts d'Etat</i></b>		<b>1 932 295</b>	<b>1 970 339</b>	<b>8,37%</b>
EMP NAT 2014 Cat C	20 000	1 000 000	1 027 136	4,36%
BTA 6% 10 2023	1 050	932 295	943 203	4,01%
<b><i>Emprunts de sociétés</i></b>		<b>6 410 486</b>	<b>6 622 507</b>	<b>28,13%</b>
ATB 2007/1	3 000	56 250	58 499	0,25%
ATL 2015/2	5 000	93 480	98 580	0,42%
ATL 2017/1	5 000	200 000	209 664	0,89%
ABC 2020/1	10 000	1 000 000	1 046 528	4,45%
AMEN BANK 2020/3	10 000	1 000 000	1 003 632	4,26%
BTE 2016	10 000	400 000	422 128	1,79%
CIL 2016/1	2 500	50 000	51 890	0,22%
CIL 2016/2	5 000	200 000	210 524	0,89%
HL 2015/1 CB	10 000	357 556	374 484	1,59%
HL 2017/3	3 500	210 000	222 522	0,95%
HL 2017/2	3 500	140 000	144 108	0,61%
HL 2015/2	9 000	170 700	179 124	0,76%
HL SUB 2018/1	3 500	210 000	219 131	0,93%
HL 2018/2	1 000	80 000	86 080	0,37%
HL 2020/2	10 500	1 050 000	1 061 953	4,51%
TL 2014/1	10 000	200 000	207 992	0,88%
TL 2018/1	3 500	210 000	218 744	0,93%
TL 2014/2	13 000	260 000	260 759	1,11%
TLF 2019-1	2 500	200 000	209 344	0,89%
UIB SUB 2016	5 000	200 000	211 680	0,90%
UIB 2009/1	2 500	112 500	114 916	0,49%
UIB 2011/1	1 000	10 000	10 225	0,04%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>1 154 630</b>	<b>1 184 404</b>	<b>5,03%</b>
FCP SALAMETT CAP	67 549	1 154 630	1 184 404	5,03%
<b>Total Portefeuille Titres</b>		<b>9 497 411</b>	<b>9 777 250</b>	<b>41,53%</b>

Les titres ayant connu des mouvements au cours du quatrième trimestre 2020 se présentent comme suit:

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 01-10-2020	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés / remboursés	Plus ou moins values réalisées	Coût d'acquisition au 31-12-2020
<b>Obligations et Valeurs assimilées</b>	<b>1 043 660</b>	<b>1 000 000</b>	<b>790 000</b>	<b>783 660</b>	<b>6 340</b>	<b>1 260 000</b>
<b>Emprunts de Sociétés</b>	<b>1 043 660</b>	<b>1 000 000</b>	<b>790 000</b>	<b>783 660</b>	<b>6 340</b>	<b>1 260 000</b>
ATL 2013/2	160 000	-	160 000	160 000	-	-
Attijari Bank sub 2015	100 000	-	100 000	100 000	-	-
TL 2014/2	520 000	-	260 000	260 000	-	260 000
CIL 2013/1	40 000	-	40 000	40 000	-	-
CIL 2015/2	70 000	-	70 000	70 000	-	-
HL SUB 2015/1	60 000	-	60 000	60 000	-	-
Attijari Leasing 2015/2	93 660	-	100 000	93 660	6 340	-
AMEN BANK 2020/3	-	1 000 000	-	-	-	1 000 000
<b>Titre des OPCVM</b>	<b>1 004 623</b>	<b>150 007</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 154 630</b>
FCP SALAMETT CAP	1 004 623	150 007	-	-	-	1 154 630
<b>Total</b>	<b>2 048 283</b>	<b>1 150 007</b>	<b>790 000</b>	<b>783 660</b>	<b>6 340</b>	<b>2 414 630</b>

#### 4.2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01 octobre 2020 au 31 décembre 2020 totalisent 135.860 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/10/2020 au 31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	01/10/2019 au 31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des Obligations de Sociétés	110 632	380 424	98 716	444 919
Revenus des Emprunts d'Etat	25 228	97 451	16 000	86 051
<b>Total</b>	<b>135 860</b>	<b>477 875</b>	<b>114 716</b>	<b>530 970</b>

#### 4.3 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31 décembre 2020 à 13.493.181 DT contre 11.528.281 DT au 31 décembre 2019. Le détail des placements monétaires à la date du 31 décembre 2020 est présenté au niveau du tableau suivant :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif Net
<b>Placements à Terme</b>	<b>4 500 000</b>	<b>4 525 635</b>	<b>19,22%</b>
PLT 01/02/2021 ATB 3 mois à 6,8%	2 500 000	2 522 356	10,71%
PLT 22/03/2021 ATB 3 mois à 6,8%	2 000 000	2 003 279	8,51%
<b>Certificats de Dépôt</b>	<b>8 925 112</b>	<b>8 967 546</b>	<b>38,09%</b>
CD_9,35%_16/02/2021 AIL 70 jours	988 394	992 373	4,22%
CD_6,8%_09/01/2021 ATB 10 jours	499 246	499 397	2,12%
CD_6,8%_03/01/2021 ATB 10 jours	499 246	499 849	2,12%
CD_10%_29/01/2021 BHL 100 jours	1964 865	1 990 162	8,45%
CD_6,8%_08/01/2021 ATB 30 jours	2986 477	2 996 845	12,73%
CD_9,35%_02/03/2021 AIL 70 jours	988 394	990 052	4,21%
CD_6,8%_10/01/2021 ATB 10 jours	499 246	499 321	2,12%
CD_6,8%_07/01/2021 ATB 10 jours	499 246	499 547	2,12%
<b>Total</b>	<b>13 425 112</b>	<b>13 493 181</b>	<b>57,31%</b>

#### 4.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 214.026 DT pour la période allant du 01 octobre 2020 au 31 décembre 2020 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme et certificats de dépôt au titre du quatrième trimestre 2020.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/10/2020 au 31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	01/10/2019 au 31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des Placements à Terme	72 887	312 532	92 199	281 199
Revenus des Certificats de Dépôt	141 139	620 534	158 997	600 091
<b>Total</b>	<b>214 026</b>	<b>933 066</b>	<b>251 196</b>	<b>881 290</b>

#### 4.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par CAP OBLIG SICAV au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 18.407 DT au 31 décembre 2020 contre 15.167 DT au 31 décembre 2019.

#### 4.6 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL et la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

<b>Désignation</b>	<b>Valeur au 31/12/2020</b>	<b>Valeur au 31/12/2019</b>
TCL à payer	341	294
Retenue à la Source	3 132	19 417
Redevance CMF	2 062	1 700
<b>Total</b>	<b>5 535</b>	<b>21 411</b>

#### 4.7 Note sur le capital

La variation de l'actif net de la période du 01 octobre 2020 au 31 décembre 2020 s'élève à -91.856 DT et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
Variation de la part Capital	(353 231)
Variation de la part Revenu	261 375
<b>Variation de l'Actif Net</b>	<b>(91 856)</b>

Les mouvements sur le capital au cours du quatrième trimestre 2020 se détaillent comme suit :

	<b>Capital au 30/09/2020</b>	<b>Souscriptions réalisées</b>	<b>Rachats effectués</b>	<b>Capital au 31/12/2020</b>
Montant	22 605 347	4 099 044	(4 472 062)	22 232 329(*)
Nombre de titres	223 437	40 516	(44 203)	219 750
Nombre d'actionnaires	551	64	(88)	527

(\*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-01-2020. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2020 au 31-12-2020).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2020</b>
Capital sur la base part de capital de début de période	22 232 329
Variation des +/- values potentielles sur titres	20 512
+/- values réalisées sur cession de titres	36 050
Frais de négociation de titre	(1 426)
Réglul des sommes non distribuables de la période	2 209
<b>Capital au 31.12.2020</b>	<b>22 289 674</b>

#### 4.8 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/10/2020	01/01/2020	01/10/2019	01/01/2019
	au	au	au	au
	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
Rémunération du Gestionnaire	53 852	198 194	45 066	182 595
<b>Total</b>	<b>53 852</b>	<b>198 194</b>	<b>45 066</b>	<b>182 595</b>

La convention de gestion, conclue entre CAP OBLIG SICAV et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 0,75% hors taxes calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du quatrième trimestre 2020 s'élève à 53.852 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire «COFIB CAPITAL FINANCES».

#### 4.9 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, la charge TCL ainsi que les autres impôts et taxes. Il se détaille comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/10/2020	01/01/2020	01/10/2019	01/01/2019
	au	au	au	au
	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
Redevance CMF	6 034	22 206	5 049	20 458
TCL	887	3 599	947	3 759
Autres impôts et taxes	5 090	5 290	-	200
<b>Total</b>	<b>12 011</b>	<b>31 095</b>	<b>5 996</b>	<b>24 417</b>

# **SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020**

## **AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS**

**TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020**

### **Introduction**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE arrêtés au 31 décembre 2020 faisant apparaître un total bilan de 298 340 763,319 Dinars et un actif net de 298 125 630,527 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### **Étendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

### **Paragraphe d'observation**

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Contrairement aux dispositions de l'article 29 du code des OPCVM, nous avons constaté qu'à la date du 31/12/2020, la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a employé 25,46 % de son actif en titres émis ou garantis par le même émetteur à savoir, la BIAT, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par ledit article.

Tunis, le 22 janvier 2021  
**Le Commissaire aux Comptes :**  
**ABC AUDIT & CONSEIL**  
**Walid AMOR**

<b>BILANS COMPARES</b>		<b>NOTE</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
			<b>Montants en Dinars</b>	<b>Montants en Dinars</b>
<b>ACTIF</b>				
<b>AC1</b>	<b>PORTEFEUILLE TITRES</b>	<b>AC1</b>	<b>157 190 281,904</b>	<b>159 273 676,722</b>
<b>AC1-A</b>	OBLIGATIONS DE SOCIETES		39 725 126,872	42 966 182,860
<b>AC1-B</b>	EMPRUNTS D'ETAT		102 640 806,475	111 797 899,304
<b>AC1-C</b>	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		14 824 348,557	4 509 594,558
<b>AC2</b>	<b>PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES</b>	<b>AC2</b>	<b>141 150 481,415</b>	<b>75 019 081,521</b>
<b>AC2-A</b>	PLACEMENTS MONETAIRES	<b>AC2-A</b>	141 150 192,230	75 019 000,696
<b>AC2-B</b>	DISPONIBILITES	<b>AC2-B</b>	289,185	80,825
<b>TOTAL ACTIF</b>			<b>298 340 763,319</b>	<b>234 292 758,243</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>PA1</b>	<b>OPERATEURS CREDITEURS</b>	<b>PA1</b>	<b>129 652,173</b>	<b>102 601,216</b>
<b>PA2</b>	<b>AUTRES CREDITEURS DIVERS</b>	<b>PA2</b>	<b>85 480,619</b>	<b>78 904,406</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>215 132,792</b>	<b>181 505,622</b>
<b>ACTIF NET</b>			<b>298 125 630,527</b>	<b>234 111 252,621</b>
<b>CP1</b>	<b>CAPITAL</b>	<b>CP1</b>	<b>268 636 509,291</b>	<b>221 771 361,940</b>
<b>CP2</b>	<b>SOMMES CAPITALISABLES</b>	<b>CP2</b>	<b>29 489 121,236</b>	<b>12 339 890,681</b>
<b>CP2-A</b>	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		13 337 684,029	13 471 325,261
<b>CP2-B</b>	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		1 231 152,164	-1 131 434,580
<b>CP2-C</b>	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		12 339 890,681	0,000
<b>CP2-D</b>	REGUL DU RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		2 580 394,362	0,000
<b>ACTIF NET</b>			<b>298 125 630,527</b>	<b>234 111 252,621</b>
<b>TOTAL ACTIF NET ET PASSIF</b>			<b>298 340 763,319</b>	<b>234 292 758,243</b>

			Période du	Période du	Période du	Période du
<b>ETATS DE RESULTAT COMPARES</b>		<b>Note</b>	<b>01/10/2020</b>	<b>01/01/2020</b>	<b>01/10/2019</b>	<b>01/01/2019</b>
			au	au	au	au
			<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2019</b>
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
<b>PR1</b>	<b>REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES</b>	<b>PR1</b>	<b>1 934 656,149</b>	<b>8 382 335,022</b>	<b>2 137 870,044</b>	<b>8 914 164,895</b>
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		634 171,256	2 674 800,170	739 597,768	3 037 610,260
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 300 484,893	5 302 347,065	1 398 272,276	5 578 587,910
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0,000	405 187,787	0,000	297 966,725
<b>PR2</b>	<b>REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES</b>	<b>PR2</b>	<b>1 858 275,620</b>	<b>6 642 607,418</b>	<b>1 523 493,821</b>	<b>6 120 738,927</b>
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		404 991,021	971 802,014	116 223,416	279 885,213
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		1 081 893,162	3 815 485,171	725 578,779	3 460 371,664
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		354 359,097	1 838 287,893	665 184,433	2 068 470,462
PR2-D	REVENUS DES BILLETS DE TRESORERIE		0,000	0,000	16 507,193	312 011,588
PR2-E	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREE		17 032,340	17 032,340	0,000	0,000
<b>REVENUS DES PLACEMENTS</b>			<b>3 792 931,769</b>	<b>15 024 942,440</b>	<b>3 661 363,865</b>	<b>15 034 903,822</b>
<b>CH1</b>	<b>CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS</b>	<b>CH1</b>	<b>-375 830,166</b>	<b>-1 342 462,675</b>	<b>-308 632,925</b>	<b>-1 241 237,560</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>			<b>3 417 101,603</b>	<b>13 682 479,765</b>	<b>3 352 730,940</b>	<b>13 793 666,262</b>
<b>CH2</b>	<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>CH2</b>	<b>-94 300,186</b>	<b>-344 795,736</b>	<b>-81 404,577</b>	<b>-322 341,001</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>3 322 801,417</b>	<b>13 337 684,029</b>	<b>3 271 326,363</b>	<b>13 471 325,261</b>
<b>PR4</b>	<b>REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>182 158,720</b>	<b>1 231 152,164</b>	<b>-987 080,383</b>	<b>-1 131 434,580</b>
<b>SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE</b>			<b>3 504 960,137</b>	<b>14 568 836,193</b>	<b>2 284 245,980</b>	<b>12 339 890,681</b>
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-182 158,720	-1 231 152,164	987 080,383	1 131 434,580
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		90 227,894	288 440,192	100 974,912	565 498,551
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		178 025,211	197 199,155	75 432,204	-120 323,129
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>			<b>3 591 054,522</b>	<b>13 823 323,376</b>	<b>3 447 733,479</b>	<b>13 916 500,683</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET  
DE LA PERIODE DU 01-01-2020 AU 31-12-2020**

	Période du <b>01/10/2020</b>	Période du <b>01/01/2020</b>	Période du <b>01/10/2019</b>	Période du <b>01/01/2019</b>
	au <b>31/12/2020</b>	au <b>31/12/2020</b>	au <b>31/12/2019</b>	au <b>31/12/2019</b>
	<b>Montants en Dinars</b>	<b>Montants en Dinars</b>	<b>Montants en Dinars</b>	<b>Montants en Dinars</b>
<b>AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION</b>	<b>3 591 054,522</b>	<b>13 823 323,376</b>	<b>3 447 733,479</b>	<b>13 916 500,683</b>
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	3 322 801,417	13 337 684,029	3 271 326,363	13 471 325,261
AN1-B VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	90 227,894	288 440,192	100 974,912	565 498,551
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	178 025,211	197 199,155	75 432,204	-120 323,129
<b>AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>5 494 621,556</b>	<b>50 191 054,530</b>	<b>-20 708 688,469</b>	<b>-15 949 114,206</b>
<b>SOUSCRIPTIONS</b>	<b>81 073 956,669</b>	<b>274 576 206,116</b>	<b>54 251 621,068</b>	<b>241 236 407,819</b>
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	60 091 900,000	207 046 200,000	42 395 700,000	193 008 300,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	7 274,321	-182 653,815	-84 259,280	-595 461,718
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	17 415 628,640	60 005 420,491	9 408 106,732	42 830 822,112
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE (S)	3 559 153,708	7 707 239,440	2 532 073,616	5 992 747,425
<b>RACHATS</b>	<b>-75 579 335,113</b>	<b>-224 385 151,586</b>	<b>-74 960 309,537</b>	<b>-257 185 522,025</b>
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-55 969 700,000	-169 046 000,000	-58 560 700,000	-205 149 700,000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (R)	-11 693,411	129 268,469	114 855,682	613 501,948
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (R)	-16 220 946,714	-48 992 332,779	-12 995 311,220	-45 525 141,968
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE (R)	-3 376 994,988	-6 476 087,276	-3 519 153,999	-7 124 182,005
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>9 085 676,078</b>	<b>64 014 377,906</b>	<b>-17 260 954,990</b>	<b>-2 032 613,523</b>
<b>AN4 ACTIF NET</b>				
AN4-A DEBUT DE LA PERIODE	289 039 954,449	234 111 252,621	251 372 207,611	236 143 866,144
AN4-B FIN DE LA PERIODE	298 125 630,527	298 125 630,527	234 111 252,621	234 111 252,621
<b>AN5 NOMBRE D' ACTIONS</b>				
AN5-A DEBUT DE LA PERIODE	2 156 015	1 817 235	1 978 885	1 938 649
AN5-B FIN DE LA PERIODE	2 197 237	2 197 237	1 817 235	1 817 235
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>				
A- DEBUT DE LA PERIODE	134,062	128,828	127,027	121,808
B- FIN DE LA PERIODE	135,682	135,682	128,828	128,828
<b>AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</b>	<b>4,81%</b>	<b>5,32%</b>	<b>5,63%</b>	<b>5,76%</b>

---

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE LA PERIODE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

---

### 1. PRESENTATION DE LA SICAV :

La société « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du C.M.F. N° 12-2005 en date du 18 Mai 2005 et a été créée le 09 Aout 2006.

La SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

La BIAT Asset Management (BAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

### 2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31/12/2020 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### 3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **3-2 Evaluation des placements :**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2020 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date. En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- À la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/12/2020. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

### **3-3 Cession des placements :**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **3-4 Traitement des opérations de pension livrée :**

#### **• Titres mis en pension :**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• **Titres reçus en pension :**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. la valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers

**4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :**

**AC1- Note sur le portefeuille titres :**

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif net
<b>AC1- A Obligations de sociétés</b>		<b>38,004,400.000</b>	<b>39,725,126.872</b>	<b>13.32</b>
ATB 2007/1(25 ANS)	3,000	144,000.000	150,278.400	0.05
ATB SUB 2017 A	78,000	7,721,600.000	8,173,438.400	2.74
ATL SUB 2017	20,000	1,600,000.000	1,621,328.000	0.54
ATL 2015/1	10,000	400,000.000	411,840.000	0.14
ATL 2015/2 A	10,000	200,000.000	210,200.000	0.07
ATL 2015/2 C	10,000	600,000.000	631,608.000	0.21
ATL 2016/1	10,000	600,000.000	619,160.000	0.21
ATL 2017/1 A	5,000	200,000.000	209,664.000	0.07
ATL 2018/1 B	10,000	600,000.000	620,328.000	0.21
ATL 2019/1 A	5,000	400,000.000	402,644.000	0.14
ATTIJARI BANK 2017 SUB/A	30,000	1,200,000.000	1,241,856.000	0.42
ATTIJARI BANK 2015 SUB/B	10,000	400,000.000	404,144.000	0.14
ATTIJARI LEASE 2018/1 B	20,000	1,200,000.000	1,248,928.000	0.42
ATTIJARI LEASE SUB 2020-1 A	10,000	1,000,000.000	1,007,864.000	0.34
ATTIJARI LEASING 2015-1/B	10,000	398,800.000	416,168.000	0.14
ATTIJARI LEASING 2016-1/B	10,000	600,000.000	616,408.000	0.21
ATTIJARI LEASING 2016/2	10,000	400,000.000	420,392.000	0.14
BH SUB 2016/1	10,000	600,000.000	623,672.000	0.21
BH SUB 2018/1 A	20,000	1,200,000.000	1,260,608.000	0.42
BNA SUB 2017/1	5,000	200,000.000	207,136.000	0.07
BNA SUB 2018/1 A	20,000	1,200,000.000	1,234,096.000	0.41
BTE 2016/A	5,000	200,000.000	211,064.000	0.07
CIL 2016/2	20,000	800,000.000	842,096.000	0.28
CIL 2017/1	30,000	1,200,000.000	1,237,584.000	0.42
MEUBLATEX 2015	9,000	540,000.000	557,186.400	0.19
MODERN LEASING SUB 2018/1	20,000	1,200,000.000	1,260,176.000	0.42

STB 2020/1 A	20,000	2,000,000.000	2,119,664.000	0.71
TL 2015/2	20,000	1,200,000.000	1,261,760.000	0.42
TL 2017/2 B	50,000	5,000,000.000	5,293,960.000	1.78
TL SUB 2018 A	10,000	800,000.000	859,376.000	0.29
TL SUB 2018 B	10,000	1,000,000.000	1,076,512.000	0.36
TLF 2019/1A	10,000	800,000.000	831,808.000	0.28
TLF 2020 SUB	20,000	2,000,000.000	2,018,819.672	0.67
UIB SUB 2016/A	10,000	400,000.000	423,360.000	0.14
<b>AC1-B Emprunts d'Etat</b>		<b>97,709,200.000</b>	<b>102,640,806.475</b>	<b>34.43</b>
<b>Bons du Trésor Assimilables</b>		<b>97,709,200.000</b>	<b>101,216,669.330</b>	<b>33.95</b>
BTA 5.75% JANVIER 2021	9,100	8,878,040.000	9,284,024.657	3.11
BTA 6% AVRIL 2024	4,000	3,859,200.000	3,999,123.288	1.34
BTA 6% JANVIER 2024	11,500	11,040,000.000	11,575,364.384	3.88
BTA 6% JUIN 2021	3,998	3,918,460.000	4,023,612.877	1.35
BTA 6% JUIN 2023	5,100	4,865,400.000	4,999,536.986	1.68
BTA 6% OCTOBRE 2023	7,500	6,974,500.000	7,054,390.412	2.37
BTA 6,3% MARS 2026	9,200	8,537,370.000	8,913,395.426	2.99
BTA 6,3% OCTOBRE 2026	5,500	5,315,750.000	5,375,746.712	1.80
BTA 6.6% MARS 2027	7,600	7,131,170.000	7,435,703.041	2.49
BTA 6.7% AVRIL 2028	13,480	12,837,920.000	13,358,536.067	4.48
BTA 6.90%-05/2022 (15 ANS)	23,800	24,351,390.000	25,197,235.480	8.45
<b>Variation d'estimation des +/- valeurs du portefeuille BTA (1)</b>			<b>1,424,137.145</b>	<b>0.48</b>
<b>Titres des OPCVM</b>		<b>14,654,666.748</b>	<b>14,824,348.557</b>	<b>4.97</b>
SICAV AXIS TRESORERIE	18,245	2,000,051.936	2,001,950.870	0.67
SICAV TRESOR	124,153	12,654,614.812	12,822,397.687	4.30
<b>Total du portefeuille titres</b>		<b>150,368,266.748</b>	<b>157,190,281.904</b>	<b>52.73</b>

(1) Ce montant s'élevant au 31/12/2020 à **1,424,137.145 DT** correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 02/01/2014 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant, constituant une plus-value potentielle, a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

#### **PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :**

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1,934,656.149 Dinars** du 01/10/2020 au 31/12/2020 contre **2,137,870.044 Dinars** du 01/10/2019 au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/10/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Revenus des Obligations de sociétés	634,171.256	2,674,800.170	739,597.768	3,037,610.260
Revenus des Emprunts d'Etat	1,300,484.893	5,302,347.065	1,398,272.276	5,578,587.910
Revenus des autres valeurs (Titres OPCVM)	0.000	405,187.787	0.000	297,966.725
<b>Total</b>	<b>1,934,656.149</b>	<b>8,382,335.022</b>	<b>2,137,870.044</b>	<b>8,914,164.895</b>

**AC2. Note sur les placements monétaires et disponibilités :****AC2-A. Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à **141,150,192.230 Dinars**, contre **75,019,000.696 Dinars** au 31/12/2019 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Bons du Trésor à Court Terme	29,161,777.336	7,102,264.995
Certificats de Dépôt	82,449,239.553	29,392,831.266
Autres placements (Dépôt à terme)	21,523,064.316	38,523,904.435
Prises en pension livrée	8,016,111.025	0.000
<b>Total</b>	<b>141,150,192.230</b>	<b>75,019,000.696</b>

**AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :**

Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2020	% de l'Actif Net
<b>Bons du Trésor à Court Terme</b>			<b>28,370,013.021</b>	<b>29,161,777.336</b>	<b>9.78</b>
BTC 52S-02/03/2021	8.18	543	500,784.172	528,714.169	0.18
BTC 52S-27/04/2021	7.18	2,664	2,486,926.676	2,580,393.778	0.87
BTC 52S-25/05/2021	7.18	1,700	1,580,821.841	1,638,195.630	0.55
BTC 52S-22/06/2021	7.13	10,813	10,094,671.579	10,384,361.394	3.48
BTC 52S-20/07/2021	7.13	10,000	9,329,971.308	9,561,179.426	3.21
BTC 52S-17/08/2021	7.13	4,300	4,002,427.336	4,091,858.052	1.37
BTC 52S-16/11/2021	6.65	400	374,410.109	377,074.887	0.13

**AC2-A-2 Certificats de dépôts :**

Désignation	Taux	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif Net
<b>Certificats de dépôts à moins d'un an</b>				<b>82,321,948.809</b>	<b>82,449,239.553</b>	<b>27.66</b>
CDP 10J-01/01/2021	7.13	BIAT	24	11,984,582.202	12,000,000.000	4.03
CDP 10J-02/01/2021	7.13	BIAT	36	17,976,873.304	17,997,683.209	6.04
CDP 10J-03/01/2021	7.13	BIAT	10	4,993,575.918	4,998,713.149	1.68
CDP 10J-04/01/2021	7.13	BIAT	14	6,991,006.285	6,997,298.147	2.35
CDP 10J-06/01/2021	7.13	BIAT	8	3,994,860.734	3,997,427.824	1.34
CDP 10J-07/01/2021	7.13	BIAT	19	9,487,794.244	9,492,670.751	3.18
CDP 10J-08/01/2021	7.13	BIAT	2	998,715.183	999,100.094	0.34
CDP 10J-09/01/2021	7.13	BIAT	11	5,492,933.509	5,494,344.571	1.84
CDP 10J-10/01/2021	7.13	BIAT	28	13,982,012.570	13,983,808.112	4.69
CDP 90J-14/01/2021	7.76	ATTIJARI BANK	13	6,419,594.860	6,488,193.696	2.18

**AC2-A-3 Dépôt à Terme :**

Désignation	Taux	Banque	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif Net
<b>Dépôt à Terme</b>				<b>21,358,000.000</b>	<b>21,523,064.316</b>	<b>7.22</b>
DAT 92J-28/01/2021	7.76	BIAT	1	6,000,000.000	6,066,332.054	2.03
DAT 94J-01/02/2021	7.76	BIAT	1	7,000,000.000	7,075,006.246	2.37
DAT 91J-01/03/2021	7.30	BIAT	1	3,100,000.000	3,115,872.000	1.05
DAT 90J-22/03/2021	7.13	BIAT	1	5,000,000.000	5,007,813.698	1.68
DAT 90J-31/03/2021	7.13	BIAT	1	258,000.000	258,040.318	0.09

**AC2-A-4 Pension livrée :**

Désignation	Taux	Banque	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif Net
<b>Pension livrée</b>			<b>7,999,078.685</b>	<b>8,016,111.025</b>	<b>2.69</b>
Prise en pension BTA 6.5% Juin 2025	7.13	BT	4,999,973.589	5,015,817.950	1.68
Prise en pension BTA 7.4% Février 2030	7.13	AMEN BANK	2,999,105.096	3,000,293.075	1.01

**AC2-B Disponibilités :**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à **289,185 Dinars** représentant les avoirs en banque.

**PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :**

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à **1,858,275.620 Dinars** du 01/10/2020 au 31/12/2020 contre **1,523,493.821 Dinars** du 01/10/2019 au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/10/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Revenus des Bons du Trésor à CT	404,991.021	971,802.014	116,223.416	279,885.213
Revenus des Certificats de Dépôt	1,081,893.162	3,815,485.171	725,578.779	3,460,371.664
Revenus des autres placements (DAT)	354,359.097	1,838,287.893	665,184.433	2,068,470.462
Revenus de Billets de Trésorerie	0.000	0.000	16,507.193	312,011.588
Revenus de prises en pension livrée	17,032.340	17,032.340	0.000	0.000
<b>Total</b>	<b>1,858,275.620</b>	<b>6,642,607.418</b>	<b>1,523,493.821</b>	<b>6,120,738.927</b>

**PA- Note sur le Passif :**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à **215,132.792 Dinars** contre **181,505.622 Dinars** au 31/12/2019 et s'analyse comme suit :

<b>Note</b>	<b>Passif</b>	<b>Montant au 31/12/2020</b>	<b>Montant au 31/12/2019</b>
PA 1	Opérateurs créditeurs	129,652.173	102,601.216
PA 2	Autres créditeurs divers	85,480.619	78,904.406
<b>Total</b>		<b>215,132.792</b>	<b>181,505.622</b>

**PA 1 :** Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31/12/2020 à **129,652.173 Dinars** contre **102,601.216 Dinars** au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

<b>Opérateurs Créditeurs</b>	<b>Montant au 31/12/2020</b>	<b>Montant au 31/12/2019</b>
Gestionnaire	51,860.868	41,040.486
Dépositaire	25,930.437	20,520.244
Distributeurs	51,860.868	41,040.486
<b>Total</b>	<b>129,652.173</b>	<b>102,601.216</b>

**PA 2 :** Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31/12/2020 à **85,480.619 Dinars** contre **78,904.406 Dinars** au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

<b>Autres créditeurs divers</b>	<b>Montant au 31/12/2020</b>	<b>Montant au 31/12/2019</b>
Etat, impôts et taxes	20,515.494	18,001.080
Redevance CMF	25,930.153	20,520.050
Rémunération CAC	25,960.323	25,354.270
Jetons de présence	5,999.286	5,999.448
Provision pour charges diverses	7,075.363	9,029.558
<b>Total</b>	<b>85,480.619</b>	<b>78,904.406</b>

**CH1- Note sur les charges de gestion des placements :**

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/10/2020 au 31/12/2020 à **375,830.166 Dinars** contre **308,632.925 Dinars** du 01/10/2019 au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>Du</b>	<b>Du</b>	<b>Du</b>	<b>Du</b>
	<b>01/10/2020</b>	<b>01/01/2020</b>	<b>01/10/2019</b>	<b>01/01/2019</b>
	<b>Au 31/12/2020</b>	<b>Au 31/12/2020</b>	<b>Au 31/12/2019</b>	<b>Au 31/12/2019</b>
Rémunération du gestionnaire	150,332.064	536,985.066	123,453.168	496,495.020
Rémunération du dépositaire	75,166.038	268,492.543	61,726.589	248,247.520
Rémunération des distributeurs	150,332.064	536,985.066	123,453.168	496,495.020
<b>Total</b>	<b>375,830.166</b>	<b>1,342,462.675</b>	<b>308,632.925</b>	<b>1,241,237.560</b>

**CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :**

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/10/2020 au 31/12/2020 à **94,300.186 Dinars** contre **81,404.577 Dinars** du 01/10/2019 au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du	Du	Du	Du
	01/10/2020 Au 31/12/2020	01/01/2020 Au 31/12/2020	01/10/2019 Au 31/12/2019	01/01/2019 Au 31/12/2019
Redevance CMF	75,165.222	268,489.790	61,726.000	248,245.127
Impôts et Taxes	8,939.616	39,579.602	9,153.409	37,438.276
Rémunération CAC	6,838.452	24,747.804	7,805.004	25,289.415
Jetons de Présence	1,508.156	5,999.838	1,512.296	5,999.870
Publicité et Publication	1,532.904	4,727.471	895.068	4,259.745
Diverses charges d'exploitation	315.836	1,251.231	312.800	1,108.568
<b>Total</b>	<b>94,300.186</b>	<b>344,795.736</b>	<b>81,404.577</b>	<b>322,341.001</b>

**CP1- Note sur le capital :**

Les mouvements sur le capital au 31/12/2020 se détaillent comme suit :

**Capital au 01/01/2020 (en nominal)**

· Montant.....	181,723,500.000 Dinars
· Nombre de titres .....	1,817,235
· Nombre d'actionnaires.....	4.722

**Souscriptions réalisées (en nominal)**

· Montant.....	207,046,200.000 Dinars
· Nombre de titres émis.....	2,070,462

**Rachats effectués (en nominal)**

· Montant.....	169,046,000,000 Dinars
· Nombre de titres rachetés.....	1,690,460

**Capital au 31/12/2020**

	<b>268,636,509.291 Dinars</b>
· Montant en nominal.....	219,723,700.000 Dinars
· Sommes non capitalisables (1)....	<b>153,524.241</b> Dinars
· Sommes capitalisées (2).....	<b>48,759,285.050</b> Dinars
· Nombres de titres.....	2,197,237
· Nombre d'actionnaires.....	4.760

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent au 31/12/2020 à **153,524.241 Dinars** et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 31/12/2020
<b>Sommes non capitalisables des exercices antérieurs</b>	<b>-278,729.760</b>
<b>1- Résultat non capitalisables de la période</b>	<b>485,639.347</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	288,440.192
+/- values réalisées sur cession de titres	197,199.155
<b>2- Régularisation des sommes non capitalisables</b>	<b>-53,385.346</b>
Aux émissions	-182,653.815
Aux rachats	129,268.469
<b>Total sommes non capitalisables</b>	<b>153,524.241</b>

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 31/12/2020 à **48,759,285.050 Dinars** et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Sommes capitalisées des exercices antérieurs</b>	<b>40,326,591.700</b>
<b>Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs</b>	<b>8,432,693.350</b>
Aux émissions	45,945,998.016
Aux rachats	-37,513,304.666
<b>Total des sommes capitalisées</b>	<b>48,759,285.050</b>

**CP2- Note sur les sommes capitalisables :**

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période et au résultat capitalisable de l'exercice clos augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE.

Le solde de ce poste au 31/12/2020 se détaille ainsi :

<b>Rubriques</b>	<b>Montant au 31/12/2020</b>
Résultat capitalisable de la période	13,337,684.029
Régularisation du résultat capitalisable de la période	1,231,152.164
Résultat capitalisable de l'exercice clos	12,339,890.681
Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice clos	2,580,394.362
<b>Sommes capitalisables</b>	<b>29,489,121.236</b>

**5. AUTRES INFORMATIONS :**

**5-1 Données par action :**

<b>Rubriques</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Revenus des placements	6.838	8.274
Charges de gestion des placements	-0.611	-0.683
<b>Revenu net des placements</b>	<b>6.227</b>	<b>7.590</b>
Autres charges d'exploitation	-0.157	-0.177
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>6.070</b>	<b>7.413</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0.560	-0.623
<b>Sommes capitalisables de la période</b>	<b>6.631</b>	<b>6.790</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0.560	0.623
Variation des +/- values potentielles/titres	0.131	0.311
Plus ou moins-values réalisées / cession de titres	0.090	-0.066
<b>Résultat net de la période</b>	<b>6.291</b>	<b>7.658</b>

## **5-2 Ratio de gestion des placements**

<b>Rubriques</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0.500%	0.500%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0.128%	0.130%
Résultat capitalisable de la période / actif net moyen :	4.968%	5.427%
<b>Actif Net Moyen (En DT)</b>	<b>268,489,034.622</b>	<b>248,244,423.446</b>

## **5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**

### **5-3-1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2009, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La gestion comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,20 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,35% à 0,2% TTC l'an.

### **5-3-2 Rémunération du dépositaire**

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de supprimer, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le seuil minimum de 5 000 dinars TTC et le seuil maximum de 20.000 dinars TTC qui étaient initialement appliqués.

### **5-3-3 Rémunération des distributeurs**

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,2% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,15% à 0,2% TTC l'an.

**5-4 Mode d'affectation des résultats :**

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, depuis l'exercice 2014, suite au changement du type de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 24/04/2014.

**5-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :**

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

# **SICAV SECURITY**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020**

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020**

## ***Introduction***

En notre qualité de commissaire aux comptes de « SICAV SECURITY », et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de « SICAV SECURITY », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un actif net totalisant 1.171.155 DT et un résultat net négatif de la période du quatrième trimestre 2020 s'élevant à <1.549> DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

## ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

## ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la société « SICAV SECURITY » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2020 ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de 3 mois close à cette date conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **Paragraphes d'observation**

- Par référence à l'article 29 du code des OPC et l'article 02 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001, nous attirons l'attention sur les points suivants :
  - Au cours du quatrième trimestre 2020, l'actif de la « SICAV SECURITY » a été employé en disponibilités, dépôts à terme et dépôts à vue à des taux qui dépassaient la limite maximale de 20% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 31 décembre 2020, ce taux est de l'ordre de 35,57%.
  - Au cours du quatrième trimestre 2020, l'actif de la « SICAV SECURITY » a été employé en des titres émis par Hannibal Lease et Adwya, en dépassement de la limite légale de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif. Au 31 décembre 2020, ces taux sont respectivement de l'ordre de 10,26% et 11,51%.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée depuis l'exercice 2018 par la société « SICAV SECURITY » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- L'émergence de la pandémie du COVID-19 a eu et continue d'avoir un impact sur l'environnement économique. La société « SICAV SECURITY » n'est pas en capacité d'apprécier son impact éventuel sur ses performances futures. A la date d'arrêt des états financiers trimestriels de la société, la direction de la société gestionnaire n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

Tunis, le 29 janvier 2021

**Le Commissaire aux Comptes :**  
**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIES –MTBF-**  
**Mohamed Lassaad BORJI**

**BILAN**  
**ARRETE AU 31-12-2020**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

<b>En TND</b>		<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b><u>ACTIF</u></b>			
<b>AC1 - Portefeuille titres</b>		<b>755 569</b>	<b>753 169</b>
AC1a Actions, valeurs assimilées et droits attachés	<b>4.1</b>	311 719	288 413
AC1b Obligations et valeurs assimilées	<b>4.2</b>	443 850	464 756
<b>AC2 - Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>417 165</b>	<b>381 752</b>
AC2a Placements monétaires	<b>4.4</b>	221 623	222 546
AC2b Disponibilités		195 542	159 206
<b>AC3 - Créances d'exploitation</b>		-	-
<b>AC4 - Autres actifs</b>		-	-
<b>Total Actif</b>		<b>1 172 734</b>	<b>1 134 921</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>PA1 Opérateurs créditeurs</b>	<b>4.6</b>	<b>1 278</b>	<b>1 142</b>
<b>PA2 Autres créditeurs divers</b>	<b>4.7</b>	<b>301</b>	<b>278</b>
<b>Total Passif</b>		<b>1 579</b>	<b>1 420</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>			
<b>CP1 Capital</b>	<b>4.8</b>	<b>1 124 680</b>	<b>1 086 804</b>
<b>CP2 - Sommes distribuables</b>		<b>46 475</b>	<b>46 697</b>
CP2a Sommes distribuables des exercices antérieurs		15	15
CP2b Sommes distribuables de l'exercice		46 460	46 682
<b>Actif Net</b>		<b>1 171 155</b>	<b>1 133 501</b>
<b>Total Passif et Actif Net</b>		<b>1 172 734</b>	<b>1 134 921</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**POUR LA PERIODE DU 01-01-2020 AU 31-12-2020**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

<b>En TND</b>			<b>Période du 01/10/2020 au 31/12/2020</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>	<b>Période du 01/10/2019 au 31/12/2019</b>	<b>Période du 01/01/2019 au 31/12/2019</b>
<b>PR1 - Revenus du Portefeuille Titres</b>	<b>4.3</b>		<b>8 214</b>	<b>39 075</b>	<b>8 125</b>	<b>42 975</b>
PR1a	Dividendes		-	8 363	-	8 941
PR1b	Revenus des obligations et valeurs assimilées		8 214	30 712	8 125	34 034
<b>PR2 Revenus des placements monétaires</b>	<b>4.5</b>		<b>3 815</b>	<b>17 735</b>	<b>5 263</b>	<b>19 786</b>
<b>Total Revenus des Placements</b>			<b>12 029</b>	<b>56 810</b>	<b>13 388</b>	<b>62 761</b>
<b>CH1 Charges de gestion des placements</b>	<b>4.9</b>		<b>(3 628)</b>	<b>(12 885)</b>	<b>(3 375)</b>	<b>(13 700)</b>
<b>Revenus Nets des Placements</b>			<b>8 401</b>	<b>43 925</b>	<b>10 013</b>	<b>49 061</b>
<b>CH2 Autres charges</b>	<b>4.10</b>		<b>(427)</b>	<b>(1 629)</b>	<b>(317)</b>	<b>(1 556)</b>
<b>Résultat d'Exploitation</b>			<b>7 974</b>	<b>42 296</b>	<b>9 696</b>	<b>47 505</b>
<b>PR4 Régularisation du résultat d'exploitation</b>			<b>3 765</b>	<b>4 164</b>	<b>-</b>	<b>(823)</b>
<b>Sommes distribuables de la Période</b>			<b>11 739</b>	<b>46 460</b>	<b>9 696</b>	<b>46 682</b>
<b>PR4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>			<b>(3 765)</b>	<b>(4 164)</b>	<b>-</b>	<b>823</b>
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		(29 167)	(77 099)	(3 112)	(43 460)
	Frais de négociation de titres		(777)	(1 167)	-	(118)
	Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		20 421	78 041	20	25 964
<b>Résultat Net de la Période</b>			<b>(1 549)</b>	<b>42 071</b>	<b>6 604</b>	<b>29 891</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
**POUR LA PERIODE DU 01-01-2020 AU 31-12-2020**  
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<b>En TND</b>	<b>Période du 01/10/2020 au 31/12/2020</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>	<b>Période du 01/10/2019 au 31/12/2019</b>	<b>Période du 01/01/2019 au 31/12/2019</b>
<b>AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b><u>(1 549)</u></b>	<b><u>42 071</u></b>	<b><u>6 604</u></b>	<b><u>29 891</u></b>
AN1a - Résultat d'exploitation	7 974	42 296	9 696	47 505
AN1b - Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	(29 167)	(77 099)	(3 112)	(43 460)
AN1c - Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	20 421	78 041	20	25 964
AN1d - Frais de négociation de titres	(777)	(1 167)	-	(118)
<b>AN2 - <u>Distribution de dividendes</u></b>	<b>-</b>	<b><u>(41 690)</u></b>	<b>-</b>	<b><u>(38 808)</u></b>
<b>AN3 - <u>Transactions sur le capital</u></b>	<b><u>114 370</u></b>	<b><u>37 273</u></b>	<b>-</b>	<b><u>(51 804)</u></b>
<b>AN3a <u>Souscriptions</u></b>	<b><u>361 673</u></b>	<b><u>770 177</u></b>	<b><u>55</u></b>	<b><u>1 548</u></b>
CSS Capital	350 793	745 294	54	1 494
RSNDS Régularisation des sommes non distribuables	(2 268)	174	(1)	(11)
RSD Régularisation des sommes distribuables	13 148	24 709	2	65
<b>AN3b <u>Rachats</u></b>	<b><u>(247 303)</u></b>	<b><u>(732 904)</u></b>	<b><u>(55)</u></b>	<b><u>(53 352)</u></b>
CSR Capital	(238 504)	(704 456)	(54)	(52 220)
RSNDR Régularisation des sommes non distribuables	584	(2 911)	1	215
RSD Régularisation des sommes distribuables	(9 383)	(25 537)	(2)	(1 347)
<b><u>Variation de l'actif net</u></b>	<b><u>112 821</u></b>	<b><u>37 654</u></b>	<b><u>6 604</u></b>	<b><u>(60 721)</u></b>
<b>AN4 - <u>Actif net</u></b>				
AN4a Début de période	1 058 334	1 133 501	1 126 897	1 194 222
AN4b Fin de période	1 171 155	1 171 155	1 133 501	1 133 501
<b>AN5 - <u>Nombre d'actions</u></b>				
AN5a Début de période	57 310	61 343	61 343	64 161
AN5b Fin de période	63 648	63 648	61 343	61 343
<b><u>Valeur liquidative</u></b>	<b><u>18,400</u></b>	<b><u>18,400</u></b>	<b><u>18,478</u></b>	<b><u>18,478</u></b>
<b>AN6 - <u>Taux de rendement annualisé (%)</u></b>	<b><u>(1,43%)</u></b>	<b><u>3,70%</u></b>	<b><u>2,33%</u></b>	<b><u>2,56%</u></b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### 1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV SECURITY est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation des codes des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 13 juillet 1998, et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 4 octobre 1997.

La sicav a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 16 juillet 1999 sous le n°99.363.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société d'intermédiation en bourse « COFIB CAPITAL FINANCES ». Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « ATB ».

### 2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### 3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 3.2 Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2020 ou à la date antérieure la plus récente pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 31 décembre 2020 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV SECURITY figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société SICAV SECURITY ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.3 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### 4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

##### 4.1 Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 31 décembre 2020 un montant de 311.719 DT se détaillant comme suit :

<b>Titres</b>	<b>Nombre</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur Boursière</b>	<b>% de l'Actif Net</b>
<b>Actions</b>		<b>168 385</b>	<b>257 945</b>	<b>22,02%</b>
DELICE HOLDING	900	9 990	13 362	1,14%
ADWYA	30 500	140 649	135 023	11,53%
SFBT	5 000	8 186	95 050	8,12%
UIB	850	9 560	14 510	1,24%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>52 126</b>	<b>53 774</b>	<b>4,59%</b>
CAP OBLIG SICAV	502	52 126	53 774	4,59%
<b>Total</b>		<b>220 511</b>	<b>311 719</b>	<b>26,62%</b>

Le détail des mouvements intervenus au niveau des actions et valeurs assimilées au cours du quatrième trimestre 2020 est le suivant :

<b>Désignation du titre</b>	<b>Coût d'acquisition au 01/10/2020</b>	<b>Acquisition</b>	<b>Cession</b>	<b>Coût d'acquisition des titres cédés</b>	<b>Plus ou moins-values réalisées</b>	<b>Coût d'acquisition au 31/12/2020</b>
<b>Actions et Droits</b>	<b>22 499</b>	<b>161 400</b>	<b>63 671</b>	<b>43 250</b>	<b>20 421</b>	<b>140 649</b>
MAGASIN GENERAL	6 153	-	16 791	6 153	10 638	-
MONOPRIX	6 111	-	13 285	6 111	7 174	-
SAH	10 235	-	13 340	10 235	3 105	-
ADWYA	-	161 400	20 255	20 751	(496)	140 649
<b>Total</b>	<b>22 499</b>	<b>161 400</b>	<b>63 671</b>	<b>43 250</b>	<b>20 421</b>	<b>140 649</b>

#### 4.2 Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 31 décembre 2020 un montant de 443.850 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif Net
<b>Emprunts d'Etat</b>		<b>50 000</b>	<b>51 357</b>	<b>4,39%</b>
EMP NAT 2014 Cat C/3	1 000	50 000	51 357	4,39%
<b>Emprunts des sociétés</b>		<b>374 700</b>	<b>392 493</b>	<b>33,51%</b>
Attij Leasing 2019/1	700	56 000	58 767	5,02%
ABC Tunisie 2020/1	750	75 000	78 490	6,70%
BTE 2016	550	22 000	23 217	1,98%
CIL 2017/2	250	15 000	15 763	1,35%
HL Sub 2018/1	200	12 000	12 522	1,07%
HL 2016/2	250	5 000	5 028	0,43%
HL 2017/3	550	33 000	34 968	2,99%
HL 2018/2	200	16 000	17 216	1,47%
HL 2020/2	500	50 000	50 568	4,32%
TL Sub 2018	665	53 200	57 515	4,91%
TL 2017/1	250	10 000	10 344	0,88%
UIB 2009/1	500	22 500	22 983	1,96%
UIB 2011/1	500	5 000	5 112	0,44%
<b>Total</b>		<b>424 700</b>	<b>443 850</b>	<b>37,90%</b>

Le détail des mouvements intervenus au niveau des obligations et valeurs assimilées au cours du quatrième trimestre 2020 est le suivant :

Désignation	Coût d'acquisition au 01/10/2020	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres des titres cédés / Remboursés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 31/12/2020
<b>Emprunts de sociétés</b>	<b>42 000</b>	-	<b>37 000</b>	<b>37 000</b>	-	<b>5 000</b>
CIL 2015/2	10 000	-	10 000	10 000	-	-
Attij Bank Sub 2015	10 000	-	10 000	10 000	-	-
ATL 2013/2	12 000	-	12 000	12 000	-	-
HL 2016/2	10 000	-	5 000	5 000	-	5 000
<b>Total</b>	<b>42 000</b>	-	<b>37 000</b>	<b>37 000</b>	-	<b>5 000</b>

#### 4.3 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 8.214 DT pour la période allant du 01 octobre 2020 au 31 décembre 2020 et s'analysent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Période du 01/10/2020 au 31/12/2020</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>	<b>Période du 01/10/2019 au 31/12/2019</b>	<b>Période du 01/01/2019 au 31/12/2019</b>
Revenus des Actions (Dividendes)	-	8 363	-	8 941
Revenus des Emprunts d'Etat	640	2 836	800	4 303
Revenus des Emprunts des Sociétés	7 574	27 875	7 325	29 731
<b>Total</b>	<b>8 214</b>	<b>39 075</b>	<b>8 125</b>	<b>42 975</b>

#### 4.4 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31 décembre 2020 à 221.623 DT et s'analysent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Nombre</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur au 31/12/2020</b>	<b>% de l'Actif Net</b>
PLT 01-02-2021 ATB 3 mois à 6,8%	110	110 000	110 984	9,48%
PLT 22-02-2021 ATB 3 mois à 6,8%	110	110 000	110 639	9,45%
<b>Total</b>	<b>220</b>	<b>220 000</b>	<b>221 623</b>	<b>18,92%</b>

#### 4.5 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 3.815 DT pour la période allant du 01 octobre 2020 au 31 décembre 2020 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus au titre du quatrième trimestre 2020 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Période du 01/10/2020 au 31/12/2020</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>	<b>Période du 01/10/2019 au 31/12/2019</b>	<b>Période du 01/01/2019 au 31/12/2019</b>
Revenus des Placements à Terme	3 815	17 735	5 263	19 786
<b>Total</b>	<b>3 815</b>	<b>17 735</b>	<b>5 263</b>	<b>19 786</b>

#### 4.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par SICAV SECURITY au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 1.278 DT au 31 décembre 2020 contre 1.142 DT au 31 décembre 2019.

#### 4.7 Note sur les autres créiteurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL ainsi que la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

<b>Désignation</b>	<b>Valeur au 31/12/2020</b>	<b>Valeur au 31/12/2019</b>
TCL à payer	22	10
Retenue à la Source	171	172
Redevance CMF	107	96
<b>Total</b>	<b>301</b>	<b>278</b>

#### 4.8 Note sur le capital

La variation de l'actif net de la période du 01 octobre 2020 au 31 décembre 2020 s'élève à 112.821 DT et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
Variation de la part Capital	101 083
Variation de la part Revenu	11 738
<b>Variation de l'Actif Net</b>	<b>112 821</b>

Les mouvements sur le capital au cours du quatrième trimestre 2020 se détaillent ainsi :

	<b>Capital au 30/09/2020</b>	<b>Souscriptions réalisées</b>	<b>Rachats effectués</b>	<b>Capital au 31/12/2020</b>
Montant	1 015 353	350 793	(238 504)	1 127 642(*)
Nombre de titres	57 310	19 800	13 462	63 648
Nombre d'actionnaires	35	10	3	42

(\*) Il s'agit de la valeur du capital évaluée sur la base de la part capital au 01/01/2020. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2020 au 31/12/2020).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2020</b>
Capital sur la base part de capital de début de période	1 127 642
Variation des +/- values potentielles sur titres	(77 099)
+/- values réalisées sur cession de titres	78 041
Frais de négociation de titres	(1 167)
Régul des sommes non distribuables de la période	(2 737)
<b>Capital au 31.12.2020</b>	<b>1 124 680</b>

#### 4.9 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Période du 01/10/2020 au 31/12/2020</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>	<b>Période du 01/10/2019 au 31/12/2019</b>	<b>Période du 01/01/2019 au 31/12/2019</b>
Rémunération du Gestionnaire	3 628	12 885	3 375	13 700
<b>Total</b>	<b>3 628</b>	<b>12 885</b>	<b>3 375</b>	<b>13 700</b>

La convention de gestion, conclue entre SICAV SECURITY et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 1% HT calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du quatrième trimestre 2020 s'élève à 3.628 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire « COFIB CAPITAL FINANCES ».

#### 4.10 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, la charge TCL, ainsi que les autres impôts et taxes.

Désignation	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
Redevance CMF	305	1 083	284	1 151
TCL	72	295	33	205
Autres impôts et taxes	50	250	-	200
<b>Total</b>	<b>427</b>	<b>1 629</b>	<b>317</b>	<b>1 556</b>